

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01603

Numéro SIREN : 054 501 333

Nom ou dénomination : SCHNEIDER ELETRIC HOLDING ASIE PACIFIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 07/03/2022 sous le numéro de dépôt B2022/003531

Date de fin de période : 31/12/2020 Approche : Nationale
 Avec les écritures de simulation : Oui Etablissement : Schneider Electric Holding Asie Pacifique
 Devise d'expression : Tenue de comp. Devise :

Rubriques	Brut	Amortissements &	Net au 31/12/2020	Net N-1
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissements				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisation				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques. Mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations				
Autres participations	131		131	131
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
	131		131	131
ACTIF IMMOBILISE	131		131	131
STOCKS & EN-COURS				
Stocks de matières premières				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours productions de services				
Stocks de produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
CREANCES				
Avances & acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	72 543		72 543	78 233
Capital souscrit, appelé & non versé				
	72 543		72 543	78 233
DISPONIBILITES ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Charges constatées d'avances				
ACTIF CIRCULANT	72 543		72 543	78 233
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	72 675		72 675	78 364

CERTIFIÉ CONFORME
 À L'ORIGINAL

La Présidente,
 Corinne Manuelle

(Signature)

Rubriques	Net au 31/12/2020	Net N-1
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel	37 008	37 008
Prime d'émission, de fusion, d'apport,...		
Ecart de réévaluation	dont écart d	4 205
Réserve légale		3 701
Réserves statutaires et contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	64 569	64 569
Report à nouveau	- 35 921	- 28 020
Résultat de l'exercice	- 5 690	- 7 901
	67 872	73 562
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS REGLEMENTEES		
CAPITAUX PROPRES	67 872	73 562
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risque		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 803	4 803
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
	4 803	4 803
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
DETTES	4 803	4 803
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	72 675	78 364

Rubriques	France	Export	Net au 31/12/2020	Net N-1
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
<i>CHARGES EXTERNES</i>				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [Matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			4 791	6 735
			4 791	6 735
<i>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</i>			898	1 263
<i>CHARGES DE PERSONNEL</i>				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
<i>DOTATIONS D'EXPLOITATION</i>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
<i>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</i>				
CHARGES D'EXPLOITATION			5 690	7 998
RESULTAT D'EXPLOITATION			- 5 690	- 7 998

Rubriques	Net au 31/12/2020	Net N-1
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 5 690	- 7 998
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		97
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placements		
		97
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Diférences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER		97
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	- 5 690	- 7 901
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opération en capital		
Reprises sur provisions et transfert de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opération en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		
Impôt sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS		97
TOTAL DES CHARGES	5 690	7 998
BENEFICE OU PERTE	- 5 690	- 7 901

SCHNEIDER ELECTRIC HOLDING ASIE PACIFIQUE
Société par actions simplifiée au capital de 37.008 €
Siège social : 2 chemin des Sources
38240 MEYLAN
054.501.333 RCS GRENOBLE

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2021**

Le trente juin deux mille vingt-et-un,

Schneider Electric Industries SAS, société par actions simplifiée au capital de 928.298.512 €, dont le siège social est à Rueil-Malmaison (92500), 35 rue Joseph Monier, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 954.503.439,

Associé unique de la société Schneider Electric Holding Asie Pacifique, société par actions simplifiée au capital de 37.008 €, dont le siège social est à Meylan (38240), 2 chemin des Sources, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Grenoble sous le numéro 054.501.333,

Représentée par Madame Brigitte-Véronique Blanc en sa qualité de Directeur Financements et Trésorerie,

A pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président et du rapport du commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve les comptes afférents audit exercice tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, il donne au président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice, soit [5.689,75] € au compte de report à nouveau, qui s'élève actuellement à [35.921,31] € et sera ainsi porté à la somme de [41.611,06] €.

Il est rappelé qu'il n'y a eu aucun versement de dividende au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

L'associé unique,

L'associé unique décide de transférer, avec effet au 30 juin 2021, le siège social de la société de MEYLAN (38240), 2 chemin des Sources, à GRENOBLE (38000), 160 avenue des Martyrs.

QUATRIEME DECISION

En conséquence de ce qui précède, l'associé unique décide de modifier, avec effet à la même date, l'article 4 des statuts de la société qui sera désormais rédigé comme suit :

ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé à GRENOBLE (Isère) – 160 avenue des Martyrs.

SIXIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'extraits du procès-verbal constatant les présentes décisions en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales ou administratives.

L'associé unique,
Schneider Electric Industries SAS,
Mme Brigitte-Véronique Blanc.



**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

*La présidente,
Corinne Manuelle*



A N N E X E 2020

REGLES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes comptables généralement admis et en particulier au règlement ANC 2016-07. Les méthodes d'évaluation et de présentation n'ont pas subi de modification par rapport à l'exercice précédent.

Les montants sont exprimés en euros, sauf exceptions signalées.

La société est consolidée dans le Groupe Schneider au travers de sa société mère SCHNEIDER ELECTRIC INDUSTRIES SAS qui la détient à 100 %.

PRINCIPAUX EVENEMENTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Néant

PRINCIPAUX EVENEMENTS POST CLOTURE

La crise sanitaire liée au COVID-19 n'a pas d'impact significatif sur les comptes de l'exercice et sur la continuité d'exploitation de la société

METHODE D'EVALUATION

*** Immobilisations corporelles**

Néant

*** Immobilisations financières**

Les participations sont valorisées au coût historique d'acquisition, exceptées celles qui ont été réévaluées en 1977. Chaque année la valeur des participations est comparée à la quote-part détenue dans la situation nette de chaque société.

Des provisions pour dépréciation peuvent être constituées si la valeur comptable est supérieure à la valeur d'utilité estimée en fin d'exercice. Cette estimation est déterminée principalement par référence à la situation nette comptable de la participation, ainsi que par la prise en compte d'éléments prévisionnels fondés sur les perspectives de rentabilité de la société et les perspectives en matière de conjoncture économique.

Les plus-values latentes résultant de ces estimations ne sont pas comptabilisées.

*** Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale (coût historique). Les créances sont le cas échéant dépréciées par voie de provision pour tenir compte du risque de non recouvrement.

IMMOBILISATIONS

	Début Exercice	Acquisitions Apports	Cessions	Fin Exercice
Autres participations	131	-	-	131
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Immobilisations financières	131	-	-	131
TOTAL GENERAL	131	-	-	131

PROVISIONS

	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin Exercice
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
Total provisions pour dépréciation	-	-	-	-

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	A plus de cinq ans
Actif circulant				
C/C Boissière Finances	72 543	72 543	-	-
C/C Schneider Intégration fiscale	-	-	-	-
Dettes				
Dettes financières	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 803	4 803	-	-
Autres dettes	-	-	-	-

Charges à payer

Dettes fournisseurs	4 800
---------------------	-------

CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION

Charges	5 690
----------------	--------------

Produits	-
-----------------	---

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Charges	-
----------------	---

Produits	-
-----------------	---

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Charges	-
Jetons de présence des administrateurs	-
Produits	-
Cession de titres de participation	-

CAPITAL SOCIAL

Le capital social entièrement libéré s'élève à 37.008,00 € divisé en 2 313 actions d'une valeur nominale de 16 €. Le capital est détenu à 100% par Schneider Electric Industries SAS.

INTEGRATION FISCALE

SEHAP est intégrée fiscalement par SCHNEIDER ELECTRIC SE

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Situation à l'ouverture de l'exercice	73 562
<i>Dividende versé</i>	-
<i>Résultat de l'exercice</i>	(5 690)
Situation à la clôture	67 872

IDENTITE DES SOCIETES MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

Dénomination sociale	Forme	Montant capital	% détenu
SCHNEIDER ELECTRIC 35, Rue Joseph Monier 92500 RUEIL-MALMAISON	S.E.	2 316 675 076	100%

Les comptes de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés du groupe SCHNEIDER ELECTRIC SE

ENTREPRISES LIEES : COMPTES RECIPROQUES ET CONSOLIDATION

Les entreprises liées sont celles retenues dans le périmètre de consolidation par intégration globale et mise en équivalence. La quote-part des comptes de bilan et de résultat, concernant ces sociétés, est la suivante :

Participations nettes	131
Créances rattachées à des participations	-
Autres créances	72 543
Autres dettes	-
Produits	-
Charges	-

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS (plus de 50%) : **Néant**

AUTRES PARTICIPATIONS	Dividendes	Valeur brute titres Valeur nette titres	Prêts avances Cautions
	-	-	-

Le délai de règlement est conforme à la loi LME et bien inférieur à 60 jours.



61, rue Henri Regnault
92075 PARIS LA DEFENSE CEDEX

SCHNEIDER ELECTRIC HOLDING ASIE PACIFIQUE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

MAZARS

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à
directoire et conseil de surveillance
Capital de 8 320 000 Euros - RCS Nanterre 784 824 153

SCHNEIDER ELECTIC HOLDING ASIE PACIFIQUE

Société par Actions Simplifiée au capital de 37 008 €

35 rue Joseph Monier

92 500 Rueil-Malmaison

RCS : NANTERRE 054 501 333

[Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels](#)

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Associé unique de la société SCHNEIDER ELECTRIC HOLDING ASIE PACIFIQUE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SCHNEIDER ELECTRIC HOLDING ASIE PACIFIQUE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

[Référentiel d'audit](#)

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

[Indépendance](#)

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et des informations fournies dans les notes annexes, plus particulièrement en ce qui concerne les règles d'évaluation des titres de participation décrites dans la note spécifique de l'annexe aux comptes annuels qui expose les règles et méthodes comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une

anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Fait à Paris La Défense, le 28 juin 2021

Mazars

Mathieu MOUGARD

Rubriques	Brut	Amortissements & Provisions	Net au 31/12/2020	Net N-1
<i>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE</i>				
<i>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</i>				
Frais d'établissements				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisation incorporelle				
<i>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</i>				
Terrains				
Constuctions				
Installations techniques. Mat. et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</i>				
Participations				
Autres participations	131		131	131
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
	131		131	131
ACTIF IMMOBILISE	131		131	131
<i>STOCKS & EN-COURS</i>				
Stocks de matières premières				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours productions de services				
Stocks de produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<i>CREANCES</i>				
Avances & acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	72 543		72 543	78 233
Capital souscrit, appelé & non versé				
	72 543		72 543	78 233
<i>DISPONIBILITES ET DIVERS</i>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Charges constatées d'avances				
ACTIF CIRCULANT	72 543		72 543	78 233
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	72 675		72 675	78 364

Rubriques	Net au 31/12/2020	Net N-1
<i>SITUATION NETTE</i>		
Capital social ou individuel dont versé 37 008	37 008	37 008
Prime d'émission, de fusion, d'apport,...		
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence	4 205	4 205
Réserve légale	3 701	3 701
Réserves statutaires et contractuelles		
Réserves règlementées		
Autres réserves	64 569	64 569
Report à nouveau	- 35 921	- 28 020
Résultat de l'exercice	- 5 690	- 7 901
	67 872	73 562
<i>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</i>		
<i>PROVISIONS REGLEMENTEES</i>		
CAPITAUX PROPRES	67 872	73 562
Produits des émission de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risque		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES		
<i>DETTES FINANCIERES</i>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
<i>AVANCES ET ACOMPTE RECUS SUR COMMANDES EN COURS</i>		
<i>DETTES DIVERSES</i>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 803	4 803
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
	4 803	4 803
<i>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</i>		
DETTES	4 803	4 803
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	72 675	78 364

Rubriques	France	Export	Net au 31/12/2020	Net N-1
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
<i>CHARGES EXTERNES</i>				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [Matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			4 791	6 735
			4 791	6 735
<i>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</i>			898	1 263
<i>CHARGES DE PERSONNEL</i>				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
<i>DOTATIONS D'EXPLOITATION</i>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
<i>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</i>				
CHARGES D'EXPLOITATION			5 690	7 998
RESULTAT D'EXPLOITATION			- 5 690	- 7 998

Rubriques	Net au 31/12/2020	Net N-1
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 5 690	- 7 998
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		97
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placements		
		97
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Diférences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER		97
RESULTAT COURANT AVANT IMPO TS	- 5 690	- 7 901
<i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opération en capital		
Reprises sur provisions et transfert de charges		
<i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opération en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		
Impôt sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS		97
TOTAL DES CHARGES	5 690	7 998
BENEFICE OU PERTE	- 5 690	- 7 901

A N N E X E 2020

REGLES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes comptables généralement admis et en particulier au règlement ANC 2016-07. Les méthodes d'évaluation et de présentation n'ont pas subi de modification par rapport à l'exercice précédent.

Les montants sont exprimés en euros, sauf exceptions signalées.

La société est consolidée dans le Groupe Schneider au travers de sa société mère SCHNEIDER ELECTRIC INDUSTRIES SAS qui la détient à 100 %.

PRINCIPAUX EVENEMENTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Néant

PRINCIPAUX EVENEMENTS POST CLOTURE

La crise sanitaire liée au COVID-19 n'a pas d'impact significatif sur les comptes de l'exercice et sur la continuité d'exploitation de la société

METHODE D'EVALUATION

*** Immobilisations corporelles**

Néant

*** Immobilisations financières**

Les participations sont valorisées au coût historique d'acquisition, exceptées celles qui ont été réévaluées en 1977. Chaque année la valeur des participations est comparée à la quote-part détenue dans la situation nette de chaque société.

Des provisions pour dépréciation peuvent être constituées si la valeur comptable est supérieure à la valeur d'utilité estimée en fin d'exercice. Cette estimation est déterminée principalement par référence à la situation nette comptable de la participation, ainsi que par la prise en compte d'éléments prévisionnels fondés sur les perspectives de rentabilité de la société et les perspectives en matière de conjoncture économique.

Les plus-values latentes résultant de ces estimations ne sont pas comptabilisées.

*** Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale (coût historique). Les créances sont le cas échéant dépréciées par voie de provision pour tenir compte du risque de non recouvrement.

IMMOBILISATIONS

	Début Exercice	Acquisitions Apports	Cessions	Fin Exercice
Autres participations	131	-	-	131
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Immobilisations financières	131	-	-	131
TOTAL GENERAL	131	-	-	131

PROVISIONS

	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin Exercice
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
Total provisions pour dépréciation	-	-	-	-

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	A plus de cinq ans
Actif circulant				
C/C Boissière Finances	72 543	72 543	-	-
C/C Schneider Intégration fiscale	-	-	-	-
Dettes				
Dettes financières	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 803	4 803	-	-
Autres dettes	-	-	-	-

Charges à payer

Dettes fournisseurs	4 800
---------------------	-------

CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION

Charges	5 690
----------------	--------------

Produits	-
-----------------	---

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Charges	-
----------------	---

Produits	-
-----------------	---

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Charges	-
Jetons de présence des administrateurs	-
Produits	-
Cession de titres de participation	-

CAPITAL SOCIAL

Le capital social entièrement libéré s'élève à 37.008,00 € divisé en 2 313 actions d'une valeur nominale de 16 €. Le capital est détenu à 100% par Schneider Electric Industries SAS.

INTEGRATION FISCALE

SEHAP est intégrée fiscalement par SCHNEIDER ELECTRIC SE

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Situation à l'ouverture de l'exercice	73 562
<i>Dividende versé</i>	-
<i>Résultat de l'exercice</i>	(5 690)
Situation à la clôture	67 872

IDENTITE DES SOCIETES MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

Dénomination sociale	Forme	Montant capital	% détenu
SCHNEIDER ELECTRIC 35, Rue Joseph Monier 92500 RUEIL-MALMAISON	S.E.	2 316 675 076	100%

Les comptes de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés du groupe SCHNEIDER ELECTRIC SE

ENTREPRISES LIEES : COMPTES RECIPROQUES ET CONSOLIDATION

Les entreprises liées sont celles retenues dans le périmètre de consolidation par intégration globale et mise en équivalence. La quote-part des comptes de bilan et de résultat, concernant ces sociétés, est la suivante :

Participations nettes	131
Créances rattachées à des participations	-
Autres créances	72 543
Autres dettes	-
Produits	-
Charges	-

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS (plus de 50%) : **Néant**

AUTRES PARTICIPATIONS	Dividendes	Valeur brute titres Valeur nette titres	Prêts avances Cautions
	-	-	-

Le délai de règlement est conforme à la loi LME et bien inférieur à 60 jours.